

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: 3

Artikel: De l'enseignement du français : à l'école primaire [suite]
Autor: Bréal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un examen satisfaisant, recevrait un *brevet d'étude* qui deviendrait une condition indispensable pour être admis soit au collège, soit à l'Ecole normale, soit aux divers emplois publics d'ordre inférieur, tels que syndic, forestier, secrétaire de commune, inspecteur du bétail, etc.

Telle serait à grands traits l'économie de l'école régionale.

Quelle salubre émulation n'éveillerait point parmi nos instituteurs soit la perspective d'arriver à la direction d'une école régionale, soit l'honneur de fournir à ces institutions un nombreux contingent d'élèves avant qu'ils aient l'âge requis pour être émancipés !

Les écoles primaires, dont l'enseignement laisse à désirer, seraient bientôt remarquées et discréditées. Rien ne contribuerait davantage à relever notre instruction primaire que la rivalité féconde qui surgirait entre instituteurs, élèves et familles, sur le terrain de l'instruction.

Nous assurerions par là à nos communes rurales une meilleure administration en formant une phalange de fonctionnaires plus instruits, plus capables, sans courir le danger de l'émigration des campagnards vers les villes.

Comme le programme de ces écoles tendrait à répondre aux besoins futurs de nos campagnards et qu'il aurait pour objet surtout l'acquisition de connaissances positives et pratiques, on imprimerait par cet enseignement une nouvelle impulsion à l'agriculture et à toutes les industries importantes du pays.

En outre, le recrutement de nos établissements supérieurs s'effectuerait dans de meilleures conditions qu'actuellement.

Nous ne croyons pas nous faire illusion en augurant d'une pareille institution les plus heureuses et les plus importantes conséquences pour l'avenir moral et matériel de notre canton.

Les humiliations que les examens des recrues ont infligées coup sur coup à notre fierté nationale nous auraient été ainsi profitables.



DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

A l'école primaire

ANALYSE D'UNE CONFÉRENCE DE M. BRÉAL A L'ÉCOLE
NORMALE SUPÉRIEURE DE FONTENAY

Les métaphores.

Pour donner aux enfants l'intelligence de la langue, il faut aussi leur faire voir que certaines expressions sont métaphoriques. « Les langues sont un recueil de métaphores pâlées. » Il y a dans le langage des métaphores auxquelles nous sommes tellement habitués, qu'à

première vue nous les considérons comme des mots propres. Faisons revivre ces images, montrons-les aux enfants. Le lien logique qui existe entre le sens propre et le sens figuré donnera de la justesse d'esprit à l'enfant, et on imprimera ainsi une bonne direction à sa manière de s'exprimer, car l'enfant, lui aussi, a de l'imagination.

Ne soyons pas trop sévères pour ces inventions-là, c'est ainsi que dans une certaine mesure les langues se renouvellent. Il y a une métaphore dans ces expressions qu'on trouve à chaque instant : une trêve rompue, un esprit étroit, un cœur chaud.

Une telle explication sera d'ailleurs intéressante et instructive ; l'histoire des mots tient de près à l'histoire des coutumes et des mœurs. Si, par exemple, je rencotre cette phrase de La Fontaine : « L'exemple est un dangereux leurre ». J'explique le mot *leurre*. Leurre, terme de fauconnerie ; c'était un morceau de cuir rouge ayant la forme d'un oiseau, et que les fauconniers posaient sur leur poing pour rappeler le faucon. On mettait de la viande sur ce leurre, de là l'expression : acharner le leurre. Ainsi, le sens primitif nous donne le sens propre du mot leurre : leurre n'est pas synonyme de piège, se laisser prendre au leurre, c'est se laisser attirer. De même, si j'étudie les mots : péril et danger, je vois qu'ils ne sont pas tout à fait synonymes ; péril est de la même famille qu'expérience : dans cette phrase, « au péril de sa vie, » on ne pourrait mettre le mot danger ; de même dans celle-ci : « en danger de mort », le mot péril ne saurait être employé. Danger est de la même famille que donjon : ce mot voulait dire puissance, pouvoir ; être en danger de mort, c'est être en puissance de la mort.

Les synonymes.

Les exercices de synonymie sont précieux pour les enfants. Pour leur faire connaître les synonymes, il faut chercher une série de phrases renfermant des mots ayant le même sens et différant par des nuances : telles que « les gendarmes *appréhendent* un voleur, » « l'enfant *saisit* un problème, etc. »

Sens divers d'un même mot.

Si nous voulons mettre l'enfant en possession de toute la richesse de notre vocabulaire, montrons-lui qu'un même mot peut avoir cinq ou six sens différents. Prenons, par exemple, un terme bien familier comme le mot : ordre : l'ordre qui règne dans une assemblée, l'ordre qu'un officier donne à ses soldats, l'ordre d'architecture, etc.

Explication des mots abstraits.

Il est nécessaire d'expliquer les mots aux enfants, car on est souvent surpris de voir qu'ils les emploient sans les entendre. On doit surtout leur faire comprendre la valeur des mots abstraits. Ce ne sera plus seulement ici une leçon de français, mais encore une leçon de morale. Les mots : devoir, justice ne doivent pas être pour lui des termes morts, ils doivent être expliqués pour être compris et sentis. Pour atteindre ce résultat, l'explication doit aller au fond des choses, ne pas se contenter du sens général, s'attacher à préciser le sens particulier. Par exemple, au premier abord, les mots bienfaisance et charité semblent pouvoir être définis de même.

Si j'examine, je vois que le mot charité implique le bien fait aux hommes pour l'amour de Dieu ; la bienfaisance, le bien inspiré par un sentiment de sympathie toute humaine. Ainsi, restons toujours

fidèles au vrai sens des mots, à la propriété des termes ; employons les mots qui soient la juste représentation de notre pensée dans l'intérêt de la vérité et de la langue française. En effet, quand on emploie des termes exagérés, on les use ; or, nous avons le devoir de laisser intacts les mots qui ont été transmis. D'ailleurs, si nous voulons rester sincères, ils nous suffisent pour exprimer la force de nos pensées et de nos sentiments.

L'école doit tenir de près à la vie réelle, être en communication avec le dehors : Ceci nous amène à parler du patois.

Rôle du patois dans la langue française.

Dans un pays où l'on parle patois, que doit faire une institutrice, une directrice d'école ? doit-elle proscrire entièrement cette langue populaire ?

Le patois est l'ancienne langue française qui n'a pas reçu de culture littéraire. A l'origine plusieurs dialectes se partageaient la France, celui de Paris a eu le privilège de devenir la langue de la nation, c'est donc cette langue seule qui doit être enseignée à l'école. Mais, d'un autre côté, il y aurait du danger à inspirer aux enfants du mépris pour la langue populaire, pour celle dont se servent leurs parents ; il y a là une question de respect et pour ainsi dire de moralité. De plus, dans bien des cas, on peut se servir des patois pour enseigner le français d'une manière intéressante ; les mots s'y sont formés dans un ordre quelquefois plus logique qu'en français, où, par exemple, le mot tante n'est pas conforme à l'étymologie. *Tante* se disait anciennement *ante* du latin *amita*, d'où *ta ante*, par abréviation *t'ante* et enfin *tante* par le rapprochement du *t* et la suppression de l'apostrophe. Dans le Dauphiné *tante* se dit « ando » mot plus conforme à l'étymologie. Le soir en provençal se dit « vespre, » « vindrai dé vespre » je viendrai ce soir ; « vespre, » est conforme à l'étymologie latine « vesper. »

On trouve aussi dans les patois bien des richesses qu'il ne faut pas mépriser. Les patois du Midi, surtout, avec leurs diminutifs, constituent une langue pittoresque et plus riche que le français. Ainsi, par exemple, dans le Midi une petite heure se dit : « una ouretta, » et pour dire une vie pleine de misères, on ajoute au mot vie « vida » une particule préjorative qui renforce l'idée « una vidassa dès miséra. » Ce sont les suffixes *etto* et *accio* de l'italien.

Il y a encore dans l'emploi du patois une utilité pratique : par le patois, les paysans des Pyrénées communiquent avec les Espagnols et ceux des Alpes avec les Piémontais.

Pour certaines leçons de grammaire, le patois peut fournir un bon point de départ et contribuer ainsi à maintenir à l'école, son caractère populaire. C'est ainsi qu'en histoire, à propos des grands hommes, on choisit de préférence ceux qui sont nés, qui ont vécu dans le pays ; en géographie on commence par enseigner aux enfants la géographie de la commune, puis celle du département.

Enseignement grammatical proprement dit.

Un mot maintenant sur l'enseignement grammatical proprement dit. Dans les exercices de grammaire, je vous recommande ces trois points :

1° *Se borner aux règles générales.* — Il est nécessaire que les élèves connaissent l'orthographe ; mais il faut se garder des subtilités. Ainsi, l'orthographe du mot « essuie-main » n'est pas une affaire capitale, et il n'est pas d'une très grande importance pour l'enfant d'une classe

primaire d'écrire « entr'acte » ou « entr'actes » « village en ruine » ou « villages en ruines. » Ce sont des finesses que le maître doit avoir pénétrées pour son propre compte, mais dont il ne doit pas entretenir ses élèves.

2° *Il faut épargner aux jeunes enfants les définitions* ; elles sont très claires pour ceux qui connaissent déjà les choses, mais elles n'apprennent rien à celui qui ne les connaît pas. Elles sont bonnes pour aider à retenir des explications déjà données. Par exemple, si l'on dit aux enfants : le mot *ve. be* exprime un état ou une action et qu'on lui demande de citer un verbe, l'enfant pourra nommer un substantif et répondre « maladie » ou bien « marche. » Ces mots expriment bien, en effet, un état ou une action. Faire connaître les verbes aux enfants en les citant, c'est la meilleure manière de les leur apprendre.

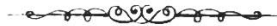
Un autre abus à éviter dans l'enseignement de la grammaire, c'est *l'emploi excessif de l'analyse logique*. L'enfant n'a nul besoin de la connaître dans tous ses détails. Il convient de lui apprendre à distinguer dans toute proposition les parties essentielles : le sujet, le verbe, l'attribut et le complément et quant aux propositions, il suffit qu'il distingue les principales, les incidentes et les subordonnées. Du reste, tout ne peut pas être mis en analyse logique dans la langue française ; il y a des phrases qui ne peuvent pas entrer dans la logique. Comment analyser logiquement cette phrase ? « Ce que c'est que de nous ? » La logique et la grammaire ne vont pas toujours ensemble.

Une chose qu'il est utile de faire connaître aux enfants, c'est l'emploi du pronom relatif dans des phrases telles que celles-ci : l'arbre que j'ai vu planter est en fleur ; la lettre que j'ai reçue de ma sœur m'a fait plaisir, etc.

Conclusion.

En résumé, pour que l'enseignement grammatical soit vraiment ce qu'il doit être à l'école primaire, il faut que l'instituteur, ou l'institutrice sachent le rendre attrayant. Voilà tout le secret. Notre langue nationale, c'est peut-être le meilleur de l'héritage de nos pères, bien que nous ne l'apprécions pas assez parce qu'il nous semble tout naturel de le posséder. Cet héritage est confié surtout aux femmes ; c'est par les femmes que les langues se transmettent. On dit : « la maison paternelle, mais la langue maternelle. »

Que l'institutrice ne néglige rien pour rendre notre langue nationale chère aux enfants ; Qu'elle leur dise que c'est la première formée en Europe et que pendant le XII^e et le XIII^e siècles les nations voisines lisaient et admiraient les œuvres de nos poètes ; qu'aujourd'hui, la langue française est celle de la diplomatie et celle que tout homme cultivé connaît après sa langue maternelle ; que c'est par elle enfin que nous conversons, comme je vous le disais d'abord avec nos ancêtres et nos descendants.



L'A B C D de l'accompagnement du plain-chant

I

Que de fois n'entend-on pas répéter que l'on ne trouve nulle part une méthode simple et pratique pour l'accompagnement du plain-chant ? Cependant, des méthodes, on en trouve assez, et